

# Les soins palliatifs

**Dossier documentaire – Janvier 2019**

**Document établi avec le concours méthodologique de la HAS, conforme à la méthode de la HAS de production des listes de critères d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles.**

## **Rédacteur :**

Docteur Jean-Pierre Mairesse

Médecins coordonnateurs des groupes Qualité® Normands

## **Relecture et participation**

Docteur Claude Magnani

## **PROBLEMATIQUE ET DEFINITIONS :**

Les progrès médicaux et l'augmentation de l'espérance de vie de la population sont à l'origine de situations palliatives fréquentes et de plus en plus complexes. Actuellement en France, alors qu'une majorité des français souhaite une fin de vie au domicile, seul un quart de ces décès y survient. Dans ce contexte, le rôle du médecin généraliste est primordial afin d'assurer la continuité des soins, de coordonner l'action des différents acteurs de santé autour du patient et d'assurer son maintien à domicile.

Même si les derniers plans nationaux de soins palliatifs visent à renforcer le rôle central du médecin traitant dans la prise en charge des patients palliatifs au domicile, de nombreuses difficultés restent encore à résoudre. En effet, la solitude de l'exercice, le manque de temps et de formation, la gestion de la souffrance des familles et l'inégalité territoriale des ressources paramédicales sont autant d'obstacles qui empêchent un maintien à domicile serein du patient. Y trouver des solutions doit rester un enjeu majeur de santé publique.

Palliatif est un nom commun que l'académie française définit comme un moyen qui permet d'éviter provisoirement un mal ou d'en atténuer les conséquences, mais sans le supprimer exemple « *cette mesure n'est qu'un palliatif* »

***Pour la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP) :***

***« Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. Les soins palliatifs et accompagnement considèrent le malade comme un vivant et la mort comme un processus normal. Ils ne hâtent ni ne retardent le décès. Leur but est de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'à la mort. »***

Les soins palliatifs ne concernent pas que les soins des derniers jours de vie, on parle alors de soins de fin de vie, mais ils aident à mieux vivre les effets secondaires des traitements spécifiques comme la chimiothérapie ou la dialyse.

***La démarche de soins palliatifs vise à sauvegarder la dignité de la personne et à éviter les traitements et examens médicaux déraisonnables dans le respect de ses droits fixés par la loi., loi Léonetti 2005, loi de février 2016 précisant les directives anticipées. (Has avril 2016 les directives anticipées)***